

## **Rencontre-débat du Comité 21**

**Pierre RICHARD,  
Président de Dexia**

*Mardi 27 avril 2004*

### **François GOURDON, Président du Comité 21**

Merci, Pierre RICHARD, d'être venu pour nous exposer votre vision du développement durable et du rôle d'une grande banque pour le développement durable. Vous êtes intervenu dans de nombreux colloques et votre stratégie sur le développement durable est forte et exemplaire ; c'est pourquoi nos adhérents souhaitent vous entendre à ce sujet.

Quelques actualités du Comité 21 : nous avons entériné deux nouveaux membres. Sur proposition de Nicole FONTAINE, le ministère de l'Industrie est maintenant membre de droit, ainsi que le PNUD. Cela illustre notre stratégie de vouloir davantage travailler avec le ministère de l'Industrie. Nous avons aussi de nombreux axes de travail avec le PNUD, n'est-ce pas, Anne-Marie SACQUET, en particulier sur des axes de coopération les pays émergents.

Je rappelle que Dexia nous a rejoints en 2002, et joue un rôle très actif car, dès octobre 2002, vous intégrez le Conseil d'administration où vous êtes représenté par Éric FLAMAND. Nous connaissons aussi depuis très longtemps Daniel CAILLE. Il est important de souligner que Dexia est un adhérent très constructif, pour mener des partenariats dans la durée, notamment sur les démarches d'Agenda 21 locaux en France.

Depuis l'an dernier, nous organisons ensemble les Rubans du développement durable avec l'AMF et l'AMGVF afin d'identifier dix démarches territoriales exemplaires. Cette opération se traduit chaque année par un ouvrage : *"Les Territoires inventent l'avenir"*, publié chaque année. Grâce à un jumelage que nous venons de faire entre le Comité 21 français et le Comité 21 italien, nous souhaitons développer ces Rubans du développement durable en Italie.

Vous êtes partenaire avec l'ADEME -dont je remercie le directeur général de sa présence- le MEDD, la DATAR, l'Europe et Gaz de France, du site portail Agenda 21. Je vous invite à le consulter. Il devient extrêmement intéressant pour les collectivités qui ont un Agenda 21 et qui veulent découvrir les innovations des autres collectivités, ou qui cherchent à en créer un ou à mutualiser les expériences. Ce site est très consulté et il est remis à jour en permanence par notre équipe. C'est une importante source de renseignements pour les collectivités qui souhaitent progresser dans ce domaine.

Avant de vous donner la parole, il est de tradition que je dise quelques mots de votre *curriculum vitae*, mais je ne sais par où commencer tant il est riche et important. Vous êtes ancien élève de l'école Polytechnique et ingénieur général des Ponts-et-Chaussées, vous avez ensuite étudié la planification urbaine en Pennsylvanie, puis exercé des fonctions au sein de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, vous avez été conseiller technique au cabinet du secrétaire d'État au Logement - c'est pourquoi vous êtes très impliqué dans tout ce qui concerne le territoire -, puis à la présidence de la République où vous suiviez les dossiers des collectivités locales, aménagement du territoire, environnement et urbanisme.

Vous êtes ensuite devenu Directeur Général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, avez participé à l'élaboration des lois de décentralisation, puis été nommé directeur général adjoint à la Caisse des dépôts et consignations. En 1987, lorsque Crédit Local de France a été créé, vous avez été nommé Président du Directoire de l'établissement, puis président-directeur général en 1993, à la suite de la privatisation du Crédit Local. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1999, vous êtes administrateur délégué et président du Comité de direction de Dexia, mais également président du Conseil de surveillance de Dexia Crédit Local.

Vous avez de nombreux titres dans le domaine bancaire. Vous êtes Vice-Président de l'Association française des banques, Membre du Comité exécutif de la Fédération bancaire française, Administrateur de la BEI -Banque européenne d'investissements-, Administrateur de la Compagnie nationale Air France, Administrateur du "Monde", Administrateur du Crédit du Nord, Membre du Comité de pilotage Paris-Europlace, Membre de l'Institut international d'études bancaires et Membre du Conseil d'orientation de l'Institut de l'entreprise, avec de nombreuses publications. Monsieur le Président, je m'arrête là et vous laisse la parole.

### **Exposé de Pierre RICHARD**

Merci, François GOURDON. Je n'aime pas qu'on évoque mon CV car il me rappelle mon long parcours et donc mon âge, mais grâce au développement durable, je ne vieillis pas ! (*Rires.*) C'est une réelle passion qui me maintiendra toujours jeune.

Je souhaite avant tout vous remercier d'être aujourd'hui si nombreux, vous l'êtes, non pas pour moi, mais bien pour évoquer ensemble un sujet central qu'est le développement durable. Pour entrer dans le vif du sujet, je tiens à dire combien je suis heureux, car ce débat aujourd'hui n'est pas une charge, ni même une détente, il faut rester sérieux, mais c'est un vrai plaisir de pouvoir s'exprimer très librement devant le Comité 21 sur un sujet qui m'est cher et pour lequel j'ai pacifiquement combattu depuis de nombreuses années. J'ai fait mes premières armes contre la voie expresse rive gauche, contre le Centre international des affaires aux Halles mais aussi contre les tours dans Paris. C'est en fait très "écologique", au sens amical du terme, mais je souhaite qu'il n'y en ait pas de nouvelles.

Serge ANTOINE se souvient des combats que nous menions à la fin des années 70, dans cette ère encore entièrement vouée aux voitures, au développement total, et où de nombreux préfets invitaient les industries polluantes à venir chez eux pour créer des emplois, sans envisager les problèmes de pollution. Il fallait inverser la tendance... J'y ai modestement participé avec de nombreux amis ici présents et il est très agréable de les retrouver aujourd'hui pour évoquer ensemble des sujets de passion communs.

Vous avez rappelé notre coopération. Nous sommes très fiers d'être administrateur du Comité 21. C'est sans aucune flatterie que je souligne combien votre rôle est important, car votre Association est maintenant bien positionnée dans la société et au sein du réseau d'acteurs du développement durable ; vous êtes efficace et vous effectuez un travail qui est jugé comme objectif, indépendant et non agressif, sans pour autant passer pour des "intégristes" du développement durable, ce qu'il ne faut jamais être, il faut rester raisonnable. Bravo pour votre travail, nous sommes très heureux de pouvoir apporter notre participation active à vos travaux.

Je vous propose de m'exprimer un peu moins d'une demi-heure. J'ai naturellement tendance à un peu trop parler mais je vais essayer de me limiter pour privilégier les échanges avec vous, car ce sont vos points de préoccupation qui m'intéressent. Je tiens à préciser qu'aucun sujet n'est tabou et rien ne me déstabilise, bien au contraire. Certaines questions montreront la fermeté et la force de conviction de Dexia et de son administrateur délégué.

J'ai auprès de moi des militants du développement durable à Dexia : Françoise LEFEBVRE, Daniel CAILLE, Éric FLAMAND, Bernard DELJARRIE et d'autres, totalement convaincus. Nous menons ensemble notre croisade pour que les 25 000 collaborateurs de Dexia soient totalement motivés, ce qui n'est pas encore le cas.

Dexia est un groupe bancaire très atypique car il n'est pas dirigé par un inspecteur des finances. Je suis un ingénieur, ce qui dans le monde bancaire français est une bizarrerie. Il est vrai que c'est davantage ma qualité d'ingénieur qui l'emporte sur mes compétences de banquier, pour faire la synthèse, je m'intitule "ingénieur financier".

Ce qui m'intéresse c'est ce que nous finançons concrètement sur le terrain plutôt que la création d'un produit super sophistiqué, bien qu'il faille en développer dans le domaine des marchés financiers, comme des produits dérivés.

Dexia est une banque totalement privée qui, comme vous le savez, est cotée en Bourse ; elle figure dans les meilleurs indices. Son origine est publique : elle est née de la fusion de deux banques publiques moyennes, le Crédit Local de France, qui est issu de l'État et de la Caisse des dépôts -comme vous le rappeliez, c'est moi qui l'ai créée en 1987-, et le Crédit Communal de Belgique, qui était détenu par l'ensemble des communes belges. Ces deux banques ont une culture de l'intérêt général. Je ne dis pas que c'est bien et que pour cette raison nous serions mieux que les autres. Les équipes sont fières lorsqu'elles ont le sentiment de faire un bon travail au service des collectivités locales. C'est également une spécificité très importante qui prouve bien qu'il n'existe pas de contradiction entre une culture d'intérêt général, une culture publique de fonctionnaires et une culture d'économie de marché.

Par rapport aux autres banques, nous sommes un peu inclassables, ce qui ne signifie pas que nous sommes hors classe. . Nous sommes un groupe important, avec 25 000 personnes et une capitalisation boursière de 17 milliards d'euros. Il existe des groupes bancaires beaucoup plus importants, mais notre taille est déjà très significative, alors que nous sommes partis d'un Crédit Local de France qui pesait 3 milliards de francs français, soit 450 millions d'euros. Les marchés ont toujours des difficultés à nous classer car, contrairement aux autres banques, Dexia est un établissement très spécialisé et unique en son genre dont la raison d'être est le développement durable.

En schématisant, Dexia a deux marchés mais qui ne sont au service que d'un seul. Le marché principal est précisément le financement du cadre de vie, ce qui nécessite beaucoup de ressources long terme que nous devons prélever dans des sources très variées.

Aujourd'hui, nos encours d'engagements directs à l'échelle mondiale représentent, dans le bilan, 180 milliards d'euros. Il faut donc trouver l'argent correspondant. Nos encours indirects, hors bilan, représentent 300 milliards de dollars. Il s'agit donc de chiffres très importants. Nous devons, pour cela, être capable d'émettre, mais il existe une limite, car une seule signature ne permet pas d'émettre à l'infini. Nous avons donc également besoin de ressources propres, donc de dépôts, d'où cette alliance entre les deux banques, française et belge. Ainsi, dans notre bilan, une partie importante de notre financement provient des dépôts que nous collectons via la banque de dépôts.

Nous bénéficions donc de l'alliance entre une banque, une « caisse d'épargne » qui était le Crédit communal, et une banque de financement qui était le Crédit Local. C'est un peu idéal pour développer nos activités. Nos activités axées sur le développement durable se résument en deux points : le cadre de vie et la gestion de l'épargne des particuliers. Ces deux éléments confèrent à notre groupe sa spécificité.

Nous travaillons en première ligne avec les collectivités locales, qui sont nos clients. Je salue à cet égard les élus locaux présents aujourd'hui. Une banque se doit d'être au service de ses clients et d'aller dans leur sens car ces derniers sont très conscients des problèmes posés, et ils sont en première ligne. L'État ne doit pas intervenir seul, il doit fixer des règles, un cadre d'emploi, mais c'est aux opérationnels, largement aux collectivités locales et aux entreprises qui les servent, comme les entreprises de gestion de services publics, d'appliquer et de faire vivre cette nouvelle approche du développement durable.

Nous avons apporté des signaux forts de notre engagement ; ils sont un peu symboliques, mais le symbole est important. Nous avons été parmi les premières banques à adhérer à la Déclaration des Nations Unies sur l'environnement, au *Global Compact* de M. Kofi ANNAN et aussi à un dispositif moins connu, plus récent et beaucoup plus exigeant car soumis à un contrôle et une procédure précis, il s'agit des *Equator Principles*, mis en place sous l'égide de la Banque mondiale et de sa filiale la SFI, avec certaines grandes banques internationales.

Selon ces principes -et nous devons systématiquement rendre compte à la Banque mondiale-, nous nous engageons, et notamment dans les pays en développement, à refuser tout financement d'infrastructures ou d'équipements qui n'auraient préalablement pas fait l'objet d'une étude d'impact. Cette étude porte sur des questions fondamentales qui ne se posent pas en France, comme l'expropriation des personnes, les risques de pollution des cours d'eau, des sols, etc., tous les éléments basiques qui, par nature, sont respectés en France, car nous avons des règles. Ces points ne sont que récemment respectés dans les pays en développement.

Notre autre point fort est notre action en interne. Par rapport à une industrie, une banque est peu polluante, mais nous devons montrer l'exemple. La moindre des mesures, même la plus petite, nous semble importante. Nous avons alors pris soin de mettre en place un *reporting* très détaillé, inclus dans le rapport d'activité, sur nos consommations propres, sur l'impact sur l'environnement de nos principales entités en France, en Belgique et au Luxembourg, ce qui permettra un suivi régulier au fil des ans.

De même, et c'est un symbole, nous souhaitons être alimentés en énergie verte. Nous n'avons pas encore installé le système mais nous allons le faire : nous « fabriquerons » nous-mêmes notre électricité. Nous allons investir dans une ou deux éoliennes, sous réserve de pouvoir les mettre dans un endroit acceptable, afin que notre consommation corresponde rigoureusement à l'énergie que nous produirons. Nous pourrions dire que nous nous chauffons et que nous climatisons "propre", sans contribuer aux émissions de gaz à effet de serre.

**François GOURDON** : L'éolienne sera-t-elle située à Paris ?

**Pierre RICHARD** : Non. Il faut le demander à Daniel CAILLE. A titre d'exemple, je tiens à souligner qu'une éolienne de plus petite taille, devrait être implantée à 600 mètres de ma résidence secondaire en Bretagne. C'est très tranquille, bien que cela panique mes voisins. J'en suis très fier, car, de chez moi, nous verrons une éolienne qui sera le symbole du développement durable si cher à Dexia. J'assume ainsi la conséquence de mes idéaux, sans être contradictoire, lorsque cela me concerne directement.

Je vais également évoquer la responsabilité sociale de notre propre entreprise où, sans être exemplaires, nous veillons à appliquer les *best practices*, avec un vrai gouvernement d'entreprise, une stricte séparation entre les fonctions du président du conseil d'administration et celles d'administrateur délégué, de vrais administrateurs indépendants, des chartes de *compliance* très rigoureuses. Le développement durable repose sur un plan d'action complet et transversal qui nécessite la mise en place, non pas de contraintes, mais de codes de conduite très opérationnels et concrets. Toute règle n'a de sens que si elle est contrôlée. C'est pourquoi, voici trois ou quatre ans, nous avons créé des équipes de *compliance* qui sont chargées de vérifier la conformité de nos actions ; il s'agit de comportements plus rigoureux face aux règles que nous nous imposons ou qui nous sont imposées.

A l'échelle du groupe, nous avons l'équivalent de 120 personnes dédiées aux problèmes de *compliance*. Je ne sais pas si cela vous paraît beaucoup ou insuffisant, mais je vous laisse juges de ce chiffre. Ces 120 personnes sont objectivement non productives ; elles veillent à cela à plein temps et chassent les non-conformités aux règles s'appliquant au fonctionnement d'une entreprise, sa déontologie mais également au respect des normes d'environnement.

Cette petite introduction sur la nature de Dexia souligne pourquoi nous sommes différents des autres, sans pour autant nous estimer meilleurs. Notre sujet est de cultiver notre nature, sans complexe, sans copier les autres car nous n'y parviendrions pas, puisque rien ne vaut que vivre avec sa nature et se supporter tels que nous sommes pour être heureux.

Après cette explication je vais développer deux points :

– Puisque nous sommes une banque, existe-t-il fondamentalement une incompatibilité entre les marchés financiers et le développement durable ? Cela a généré de nombreux débats et les marchés financiers sont considérés comme "diaboliques". L'opinion ne leur est généralement pas favorable, ce qui n'est pas le cas du Comité 21.

– Je vous présenterai ensuite très concrètement les actions que nous avons lancées pour favoriser le développement durable.

Comme vous l'avez peut-être observé, bien que nous n'ayons pas encore fait beaucoup de publicité à ce sujet, nous avons depuis deux ans adopté une nouvelle signature : "Dexia, la banque du développement durable". Nous aurons bientôt l'occasion de communiquer davantage sur ce point, sur un plan institutionnel, pour bien faire comprendre à l'opinion française, européenne, voire mondiale, que nous sommes un acteur très entreprenant. Je vous donnerai notamment quelques exemples de nos actions menées dans les pays en développement.

Les marchés financiers et le développement durable sont deux notions qui, a priori, pourraient être antinomiques. En effet, le développement durable, de par son intitulé, s'inscrit dans une perspective de long terme. La protection de l'environnement est un enjeu qui s'envisage sur des dizaines d'années, voire des siècles, comme par exemple le réchauffement de la planète. Face à cela, nous avons des marchés financiers fébriles, dont nous pensons qu'ils réagissent à l'instant, qu'ils sont purement spéculatifs et que leur perspective est à très court terme. Le summum de cet exemple est le marché des changes : c'est le premier marché financier au monde, avant les marchés obligataires ou d'actions. Il s'échange journallement, donc à court terme, entre 1 200 et 1 500 milliards de dollars, c'est très important, dans des temps de réaction instantanés. Par exemple, entre 1999 et 2003, l'évolution du dollar et de l'euro a quand même été assez rapide, ce fut un mouvement inverse.

Est-ce conciliable ? Cela doit l'être puisque, et c'est une évidence, ce sont les marchés financiers qui financent le développement. Sans eux, c'est impossible. D'ailleurs, dans les pays en développement, l'ultime priorité est la création de marchés financiers locaux. Tant que les pays dits "en développement" dépendent uniquement d'aides extérieures, ils ne se développeront pas suffisamment ; la richesse doit venir de l'intérieur. Cette conciliation est tout à fait possible, mais il faut s'expliquer clairement.

L'antinomie supposée n'est qu'une impression car nous confondons trop souvent « perspective à court terme » et « rentabilité à court terme », ce qui est totalement différent. Les marchés financiers sont capables de financer du très long terme. Nous avons d'ailleurs financé les chemins de fer américains, au détriment des investisseurs qui ont perdu beaucoup d'argent, notamment les Français. Les marchés financiers ont prêté à cent ans. Ils peuvent très bien admettre une rentabilité à long terme d'un investissement, il suffit de le leur dire.

Des investisseurs investiront à très court terme ; nous dirons d'eux que ce sont des spéculateurs, mais nous pouvons avoir besoin de court terme, c'est donc normal. Cependant, certains investisseurs s'engagent à très long terme, comme les fonds de pension ou d'autres grandes institutions de retraite. Ils demandent alors un retour à long terme, régulier, ce qui correspond à un financement à très long terme.

Les marchés sont donc capables de mettre en place des financements à très long terme. Nous en sommes le meilleur exemple car nous pouvons proposer des financements parfois très importants pour des durées de vingt, trente, voire cinquante ans. Nous avons fait des financements à cinquante ans et 32 % de l'ensemble de nos financements sont à vingt ou trente ans au minimum (11,7% d'une durée supérieure ou égale à 30 ans).

Le deuxième point illustre les idées qui semblent être de bon sens mais qui sont de fausses bonnes idées : les marchés ne sont pas des machines sans pilote, ni contrôle, malgré l'impression qu'ils peuvent donner. Retenez que les marchés ne se sont jamais créés d'eux-mêmes, ils l'ont toujours été ou ont été organisés par les États ; d'ailleurs, tous les marchés ont été créés par les États-Unis.

Les États, les autorités publiques et les régulateurs, ont créé les marchés. Le dernier en date et qui n'est pas encore opérationnel, est le marché des quotas d'émissions, c'est la puissance publique qui l'a fait et qui va le définir. Il y a la fameuse Directive européenne d'octobre 2003, qui a des difficultés à se mettre en place et dont la transposition traîne un peu en France-, mais c'est bien une initiative d'impulsion publique qui a créé ces marchés.

Les États ont la possibilité d'orienter les marchés par leur fiscalité, qui a un rôle fondamental dans leur développement. À l'échelle mondiale, il appartient donc aux États d'orienter ces marchés dans le sens voulu sur le plan de l'intérêt de l'humanité, et cela peut donc aller dans le sens du développement durable. Une régulation mondiale est impossible, mais je rêve que les préoccupations de nos grands régulateurs, de toutes les commissions bancaires du monde, se traduisent en termes de développement durable. Je les fais rire lorsque je les rencontre car je leur demande de réfléchir "développement durable" ; je leur demande d'établir des normes, de définir des contraintes pour les banquiers, qui faciliteront les marchés financiers qui, à leur tour, faciliteront le développement durable.

Je vais vous donner un exemple récent de développement durable qui illustre le fait que le marché peut donner une véritable direction, une « *guidance* ». Il s'agit du Fonds de réserve des retraites. Sur les 16 milliards actuels de fonds à gérer pour ces retraites, abondés par l'État, c'est bien l'État qui détermine dans un premier temps le montant souhaité, soit un minimum de 2,5 milliards de placements sur des investissements socialement responsables (ISR). Les marchés doivent créer des investissements ISR. Aujourd'hui, même si la définition de l'ISR est assez vague, ce marché existe bel et bien...

C'est très important, il n'existe pas d'opposition à mon sens entre liberté économique et régulation par la puissance publique. Dans le cadre d'une démocratie, la puissance publique est en général élue par le peuple et c'est bien elle qui doit fixer la ligne d'action.

Je suis prêt à entendre vos réactions sur ce sujet, car vous pouvez ne pas être d'accord et me citer d'effroyables exemples où les marchés ont fait du mal, ce qui peut arriver. Cependant, lorsque les marchés fonctionnent mal, ce n'est pas de leur faute, mais celle du régulateur !

Je vais maintenant vous parler de Dexia. Nos deux grands axes d'activités sont le financement des équipements collectifs et l'aide à la gestion de ces équipements et la gestion à plus long terme de l'épargne des particuliers, qui sert largement à financer les financements longs et les collectivités locales. Je vais illustrer ces deux domaines par des exemples concrets.

Concernant les collectivités locales, notre souci est d'être leur partenaire à très long terme. C'est pourquoi nous sommes les seuls dans ce domaine car aucune autre banque n'a cette vision des choses. Même si les collectivités locales n'empruntent pas durant quatre ans, elles restent nos partenaires et nous leur proposons des schémas de financement de très longue durée. C'est pourquoi nous avons développé toute une expertise de connaissance des finances locales, pour aider les collectivités à mieux gérer leurs budgets, à se comparer entre elles et à analyser leurs évolutions. Nous mettons à leur disposition des notes de conjoncture, les aidons à analyser l'évolution des marchés financiers par le biais de nos sites et à saisir des opportunités quotidiennes sur les meilleurs produits pour ce financement.

Dans ce domaine nous avons engagé une nouvelle étape. Piloté par Daniel CAILLE et son équipe, ce travail sera rendu public comme première expérimentation cette année, d'ici quelques mois. Il s'agit d'un tableau de bord et d'un référentiel spécifique « développement durable » qui a été testé de manière très concrète auprès de 230 collectivités locales françaises et belges. Cet outil devrait permettre d'établir une comparaison et, ensuite, un suivi. Dans le même esprit, nous avons également créé, depuis de nombreuses années, une base publique de données financières, qui permet de savoir comment évolue la fiscalité locale et comment est financé l'investissement local. Cette initiative en faveur du développement durable constituera, d'ici quelques années, une véritable banque de données que nous espérons européenne. Elle touchera l'ensemble des collectivités locales et leur permettra de mesurer leur contribution aux objectifs de développement durable. Toute la difficulté est de définir des critères pertinents, ce que nous faisons avec des experts et un organisme universitaire pour que ce soit aussi objectif que possible, c'est notre intérêt. Les critères pertinents sont nombreux et ils doivent être améliorables, car cela n'a de sens que si c'est mesurable. L'aspect qualitatif est attractif mais n'a pas de valeur s'il n'est pas mesurable. Nous avons donc pris cette initiative qui est extrêmement importante.

L'autre point important concernant les collectivités locales est de les inciter à contribuer très activement au problème majeur de notre planète, les émissions de CO<sub>2</sub>. Les responsables de ces émissions sont en général répartis en trois tiers, un tiers pour l'industrie, un autre pour les transports et le dernier pour l'habitat, en schématisant. Nous constatons que les collectivités locales sont concernées par les deux derniers tiers, même si elles n'en sont pas entièrement responsables. Nous voulons donc les convaincre qu'elles ont un rôle très important à jouer. Pour ce faire, nous leur proposons des systèmes "gagnant-gagnant" dont voici deux exemples.

Les collectivités locales construisent beaucoup de bâtiments, notamment des lycées, des collèges, etc., ce qui représente des millions de mètres carrés. De ce point de vue, il est très important d'avoir des bâtiments basés sur les critères de la HQE. Cela coûte un peu plus cher et nous mettons alors en place un système où nous étalons sur la durée le surcoût lié à l'investissement. Non

seulement, cette démarche ne coûte pas plus cher aux collectivités locales mais génère des gains en ce qui concerne l'exploitation des bâtiments et peut réduire les émissions de 20 % à 30 %.

C'est, à mon avis, le rôle de la puissance publique d'encourager la HQE ; il est normal qu'un jour ou l'autre elle impose à tous les équipements publics d'adopter cette démarche. Cela représente un surcoût d'environ de 10 à 15 %. On dit en général que cela augmente la fiscalité locale d'investissement, mais ce n'est pas vrai. Dexia est capable de s'engager dans un financement public-privé et de faire en sorte que, sur une longue période, ce qu'il y a à payer ne soit pas supérieur au remboursement d'un emprunt normal que vous auriez contracté dans le passé, car nous intégrons cette économie d'énergie du fait de la qualité du bâtiment.

Je vous donne un autre exemple. C'est mon "dada", avec Daniel CAILLE, et j'y crois beaucoup car il semble que ce soit un marché important. Je rêve que ce marché des quotas d'émissions se mette vraiment en place. Tout est fait pour que cela ne se fasse pas en France. Mes collègues industriels sont paniqués par cette idée. Ils invoquent le fait que, comme les États-Unis n'ont pas signé le protocole de Kyoto, nous serions en distorsion de concurrence. Nous subirions des inconvénients majeurs et nous ne serions donc pas compétitifs. Tout cela n'est pas entièrement faux, mais si tout le monde s'attend, nous ne ferons jamais rien. J'espère que les gouvernements d'Europe sont assez dirigistes pour imposer la mise en place de ce marché.

Dans ce cadre, nous voulons associer pleinement les collectivités locales. Nous allons rendre publique d'ici quelques semaines une action qui concerne les collectivités locales en premier lieu, et notamment celles qui ont des réseaux de chauffage collectif urbain, qui sont d'énormes consommateurs d'énergie. Nous disons aux collectivités locales : *"Vous avez un réseau de chauffage urbain. Vous émettez beaucoup de CO<sub>2</sub> soit par le fuel, le gaz ou l'électricité, que vous utilisez. Nous allons alors vous aider à prendre des engagements volontaires de réduction de vos émissions et bénéficier du marché des quotas. Vous avez une entreprise qui gère votre réseau, elle peut être parmi les quelques 1 500 installations qui en France se verront allouer des quotas. Nous allons financer la rénovation de votre réseau avec l'objectif de réduire, par exemple, de 40 % les émissions."*

C'est réalisable et nous avons d'ailleurs un cas précis que nous vous présenterons qui représente approximativement, pour cette région donnée, l'équivalent d'une économie non négligeable de 100 kg de CO<sub>2</sub> par habitant et par an. Si nous faisons cela pour les 60 millions de Français, cela ferait 6 millions de tonnes, ce qui représenterait une bonne partie des objectifs que nous nous sommes fixés pour 2012 ou 2020. Cela ne leur coûtera pas plus cher parce que nous avons un autre partenaire investisseur important -que je ne veux pas citer aujourd'hui. Celui-ci va racheter les quotas correspondant aux tonnes de CO<sub>2</sub> évitées et générées par cet investissement. Grâce à cette vente des quotas d'émissions, nous pourrions bonifier le financement de l'investissement supplémentaire que les collectivités doivent réaliser.

Cela débutera par quelques exemples ponctuels mais importants. Je rêve de pouvoir le généraliser à l'ensemble de la France pour, ensuite, l'appliquer dans d'autres domaines que le chauffage urbain, comme les transports, etc. Il faudrait alors adapter la réglementation pour que la collectivité locale puisse être directement bénéficiaire de quotas d'émissions et participe au même titre que les exploitants actuels d'installations éligibles qui sont uniquement des entreprises. Notre opération intègre les collectivités locales de manière indirecte, mais il faudrait la généraliser. Cela dépend naturellement de l'État et je compte en parler avec M. Serge LEPELTIER, un homme que j'estime beaucoup ; il est très motivé par le développement durable et il a l'intention de payer de sa personne.

J'ai déjà parlé d'un autre exemple de manière plus personnelle, puisqu'il s'agit du projet d'éoliennes. C'est l'énergie la plus propre au monde, elle sera éternelle tant qu'il y aura le soleil et des mouvements de vent dans l'atmosphère. Nous sommes très fiers aujourd'hui d'être la banque qui a investi le plus au monde dans les éoliennes. Il existe encore peu de projets, mais nous avons contribué aux financements d'environ 2 milliards d'euros d'éoliennes en quelques années. Une éolienne ne coûte pas très cher et nous en financerons dans le monde entier. Que nous financions une éolienne en Australie ou en France, c'est bénéfique pour toute la planète, y compris pour les Français, car tout circule. Nous en finançons donc en Australie, aux États-Unis, en Espagne, en Allemagne, en Belgique

et, pour l'instant, très peu en France car nous sommes tous pour l'environnement mais pas pour les éoliennes. Il faut que les choses évoluent, nous avons de l'espace en France, à l'intérieur des terres ou en *off shore* et nous avons des milliers de kilomètres de côtes.

Nous avons aussi été très actifs pour faciliter le financement d'une politique globale des transports. Nous sommes *de facto*, les propriétaires d'un tiers des TER en France et d'un tiers des trams, car la plupart des TER ou des trams sont loués par un système de leasing, avec des avantages fiscaux. Ces transports sont peu polluants et j'en suis extrêmement fier.

Au-delà de ces exemples dans des pays développés et dans lesquels nous sommes compétents, nous n'oublions pas les autres pays où notre intervention est beaucoup plus faible. Dans les pays émergents, sans marché financier, il n'y a pas de développement. Nous aidons à mettre en place de véritables marchés financiers.

Je vais prendre un exemple peut-être facile, il s'agit du Mexique où, avec l'une des filiales de la Banque mondiale, la SFI, nous avons créé un véritable marché local où nous mettons en place un système qui permet de collecter l'épargne, qui est finalement abondante, pour la réinjecter dans le financement des équipements collectifs. Avec la SFI, notre rôle est de garantir l'émission obligataire de la ville qui va donc se financer par l'épargne locale.

Nous avons réalisé une première opération avec la ville de Tlalnepantla, située dans la banlieue de Mexico, avec 800 000 habitants. Ce projet permet de financer une usine de traitement des eaux usées industrielles, un système actuellement très pollué et qui va ainsi être totalement rénové. A ce jour, nous n'avons pas de difficultés sur la garantie que nous avons appliquée. Cela prouve que les gens peuvent être sérieux mais il faut les aider. Nous sommes totalement dans la ligne de la réflexion engagée à Johannesburg et poursuivie par Michel CAMDESSUS, consistant à mobiliser l'épargne locale, via le développement des marchés financiers locaux, ou la création de banques locales de développement. Nous avons toujours dit, notamment à nos amis du Maroc, que le jour où ils créeront un Crédit Local du Maroc, nous serons alors d'accord pour être actionnaires, comme nous le sommes aujourd'hui de l'INCA, la Banque des collectivités locales de l'Union Sud-Africaine. Cela correspond à notre métier et nous sommes très fiers d'y participer.

Vous constatez combien notre travail est concret pour les collectivités locales, et c'est précisément ce qui anime nos troupes.

Le deuxième aspect, qui est fondamental, est la gestion d'épargne. Sachez simplement, et je n'y suis pour rien, que le Crédit Communal de Belgique était, voici plus de dix ans, un des créateurs, via sa filiale la Banque Internationale à Luxembourg, des fonds éthiques, qui ne s'appelaient d'ailleurs pas ainsi. Ce sont eux qui avaient lancé ces fonds d'investissement placés dans des entreprises responsables qui respectent le développement durable. Je travaille pour que cela se développe davantage.

Les fonds durables n'existent pas encore en Europe, ils ne représentent que 0,5 % de l'ensemble des fonds de placements. C'est vraiment très peu car cela représente quelques milliards d'euros alors que l'ensemble des fonds gérés comptent des centaines de milliards. Sur nos encours de fonds gérés de 66 milliards (au 30 avril 2004), les fonds durables représentent 3,1 milliards soit 4,7 %, c'est donc près de 10 fois plus que la moyenne européenne. Cela montre le retard de tout le monde, même le nôtre, mais prouve malgré tout notre avance...

Je peux dire avec fierté et sans vanité que, en France nous sommes le premier intervenant *ex æquo* avec BNP Paribas. Nous étions avant eux, mais ils ont réintégré un fonds particulier qui les positionnent à notre niveau. À l'échelle de l'Europe, selon les organismes qui évaluent les parts de marché -mais c'est très difficile à faire -, nous varions entre 7 % et 9 %, ce qui est tout de même une part de marché importante pour Dexia que nous avons l'intention de faire progresser.

Il faudrait que les fonds ISR, sous réserve qu'il s'agisse de vrais fonds, avec de vraies notations délivrées par les agences, représentent d'ici cinq ans maximum, 10 % ; mais passer de 0,5 % à 10 % représente un gros effort. Les gouvernements peuvent jouer dans ce domaine. Cela se fera car il y a des exigences. Le fonds de réserve des retraites a montré la voie. Nous finançons, par exemple, le fonds de retraite de la Flandre, des fonctionnaires flamands. Ils sont très motivés et ils nous imposent

d'investir pratiquement tout en fonds ISR, mais la difficulté est d'en trouver. La demande existe, mais l'offre est un peu insuffisante.

Les fonds de placement durables sont donc un sujet fondamental et un énorme travail reste à fournir, de définition, de suivi, de contrôle et d'impulsion. Cela montre bien également que les pouvoirs publics doivent s'y atteler réellement.

J'ai l'intention de dire à M. LEPELTIER et à M. SARKOZY qu'ils doivent s'engager sur cette voie. La France doit être leader dans ce domaine, c'est quand même le pays de l'art de vivre et du cadre de vie, admiré par le monde entier. Il serait bon de nous réveiller et d'en faire un peu plus.

J'ai parlé plus d'une demi-heure, mais c'est ce que je tenais à vous dire, même si cela peut vous sembler décousu. Je vais terminer en évoquant nos actions en interne. Nous ne sommes probablement pas bien meilleurs que d'autres - il est difficile de faire des comparaisons entre entreprises -, mais nous avons engagé un véritable plan d'actions de développement durable.

Ce plan comprend deux grands volets, l'externe, que je viens de résumer avec nos interventions en tant qu'entreprise, et l'interne où nous abordons l'ensemble des sujets, la santé des personnes, leurs déplacements. En Belgique, nous subventionnons ceux qui viennent à vélo au travail ou qui ont adopté le covoiturage. Il faut évidemment vérifier qu'ils le pratiquent vraiment car nous ne sommes pas des gendarmes. Nous préférons, malgré tout, avoir quelques petits malins qui resquillent, mais les Belges sont, de toute façon, plus "réglos" que les Français.

De même, nous menons des actions symboliques : elles sont modestes mais elles touchent les gens. À Bruxelles, une fois par mois, l'ensemble des équipes du siège, 7 000 personnes, ne déjeunent pas, ils prennent juste une soupe, et l'équivalent du prix du repas est offert à des ONG oeuvrant dans des pays d'Afrique subsaharienne. Ce geste permet de financer des hôpitaux de campagne. De nombreuses actions de ce type ont lieu, mais nous n'en faisons pas la publicité. Je suis contre le fait d'utiliser les médias pour mettre en avant la politique de mécénat de Dexia, cela aboutit à utiliser les personnels comme des bêtes curieuses. Je suis très discret dans le mécénat que nous engageons, le vrai mécénat doit rester interne pour que l'ensemble des personnels soit fier de son entreprise.

L'objectif n'est pas de dire combien Pierre RICHARD est un chef d'entreprise généreux. Je ne le suis pas car ce sont eux qui acceptent de ne pas déjeuner pour donner de l'argent à d'autres plus malheureux. C'est donc un sujet important qu'il est difficile de décrire, mais c'est l'avenir. Une entreprise ne subsistera, ne sera acceptée par l'opinion publique, que si elle montre qu'elle est humaine. Le développement durable ne se réduit pas à des discours et à des codes d'éthique, c'est du concret que nous devons vivre au quotidien.

Je vous remercie de votre attention, et je suis attentif à vos questions.

*(Applaudissements)*

**François GOURDON** : Merci, monsieur le président. Vous avez évoqué énormément de sujets et nous aurons de nombreuses questions, dont la mienne en tant qu' élu.

Lorsque vous parlez de bonification pour des constructions de bâtiments HQE, est-ce que cela signifie un prêt à taux zéro, une subvention ?

**Pierre RICHARD** : Je ne vais pas entrer dans le détail, mais l'idée est de faire un financement global, intégrant investissement et fonctionnement. Si nous le faisons dans le cadre d'un partenariat public/privé, nous confions la construction et la gestion du bâtiment à une entreprise qui travaille dans le cadre d'une délégation de service public. Elle fera payer une redevance qui, finalement, sera égale au montant de l'annuité de prêt que la collectivité locale aurait dû engager pour financer cet investissement. De cette manière, le fonctionnement bonifie l'investissement.

Il existe de nombreuses formules variées, dans le cas d'un leasing d'équipement comme le TER, nous intégrons l'économie de fonctionnement pour la charge, la redevance nette à payer par le bénéficiaire.

**François GOURDON** : Merci, nous allons prendre des questions.

**Jean LEBEGUE**, *Vice-Président de l'AFITE* : Vous avez bien précisé qu'au début l'initiative, l'étincelle, vient généralement, et c'est normal, des pouvoirs publics, mais il faut qu'ensuite le reste suive. En France, par exemple, l'industrie joue assez bien le jeu, notamment concernant les émissions de CO<sub>2</sub>. Nous connaissons tous la création d'AERES qui rassemble plus de trente très grosses sociétés et qui commence à faire un important travail. Pour les collectivités locales, vous mettez l'accent sur le fait que nous pouvons faire beaucoup avec le HQE, nous avons d'ailleurs l'exemple de la ville de Chalon-sur-Saône qui, voici déjà un an, a passé un accord avec Bruxelles pour aller plus vite que Kyoto.

Pour le transport, qui représente maintenant un pourcentage très important des émissions de CO<sub>2</sub>, que pouvez-vous faire financièrement ?

**Pierre RICHARD** : Nous ne pouvons rien faire directement. Il est important d'encourager les collectivités locales, les agglomérations, les départements, les régions, à développer le transport collectif pour réduire l'usage de la voiture, car elles sont en première ligne. Un effort colossal a été fourni depuis vingt ans. Dans les années 70, les tramways étaient considérés comme des dinosaures, ils ont été détruits, ce qui est bien dommage, car nous les réinventons aujourd'hui. Si nous faisons le bilan énergétique dans une ville comme Toulouse, nous avons réellement réduit les émissions par rapport à ce qu'elles étaient dans le passé.

Je reviens à notre référentiel de développement durable, car il permettra de le mesurer. Nous n'avons pas la prétention d'intervenir directement, mais nous voulons faire prendre conscience de l'impact réel de toute politique intelligente de transport. Dans ce référentiel, nous devrions analyser les économies générées et effectuer des comparaisons entre une ville qui n'a pas de transports en commun, car il en reste malheureusement, avec des bus plus ou moins polluants, et une ville qui a vraiment développé le transport en commun, où la voiture est interdite dans le centre et dans laquelle nous trouvons des bus ou des tramways.

C'est une sorte de prise de conscience nationale et je regrette beaucoup la décision du gouvernement, l'année dernière, de supprimer les subventions aux transports publics. Cela représentait peu de chose, chaque année, 150 millions d'euros, 1 milliard de francs, c'est peu au vu du bénéfice apporté. Nous l'avons notamment compensé, dans le cadre d'une initiative développée entre Dexia et la Caisse des dépôts. La CDC est un organisme public qui peut voir plus loin que nous, n'ayant pas le même sens de la rentabilité. Nous avons donc proposé au gouvernement de mettre en place une enveloppe, non pas de 150 millions, mais de 1 milliard d'euros, répartie à égalité entre la Caisse des dépôts et nous-mêmes, avec le même taux. Nous avons, comme la Caisse des dépôts, un taux très bas, alors que, contrairement à elle, nous n'avons pas de ressources privilégiées, pour compenser en partie la suppression de cette subvention.

Nous espérons, par ce biais, ne pas casser le mouvement actuel des élus qui sont tous favorables au transport public. Ce n'était pas le cas voici quelque temps, et je ne reviendrai pas sur les années 70 où la voiture était reine. Un mouvement de fond a eu lieu et je l'ai vécu car je suis à l'origine du Val de Toulouse, avec M. BAUDIS. J'ai piloté la société qui l'a construit, ce qui m'a beaucoup passionné pendant quelques années. J'ai vraiment vu les motivations des élus, qu'ils soient de gauche ou de droite, ce n'est pas une question de sensibilité politique. On n'est pas pour le transport en commun si on est de gauche et pour la voiture si on est de droite ; ce sont des schémas heureusement totalement dépassés et depuis longtemps. Les élus raisonnent de la même façon, en dehors des périodes électorales où n'importe quoi se dit. Une fois élus, ils sont raisonnables et je ne vois aucune différence entre un maire de gauche et de droite.

Je m'entretiendrai avec Monsieur Serge LEPELTIER car il faut rétablir cette subvention, même modeste. Encore aujourd'hui, en France, avec une petite subvention, on a tendance à agir, alors si c'est pour le bien de l'humanité, attribuons cette motivation au détriment d'autres sujets moins importants,

Vous avez raison, c'est aussi important que l'industrie. Il est vital de le faire au nom du développement durable et non pas au nom des économies budgétaires.

**Philippe GERMA**, *Directeur Général de CDC IXIS Environnement et Infrastructure*: Concernant les éoliennes nous avons monté avec l'ADEME, voici un an, un fonds qui s'appelle le FIDEME, qui représente 45 millions. Nous l'avons proposé à vos équipes qui n'en ont pas voulu. Je suppose que vous préférez les éoliennes à l'extérieur de la France. Nous n'avions cependant peut-être pas rencontré la bonne personne.

**Pierre RICHARD** : Non, non c'est faux. Je vais faire un petit scoop, nous allons travailler sur les quotas d'émissions, nous allons faire des choses la main dans la main avec la Caisse des dépôts, ce qui est sympathique. Dexia est issue de la Caisse des dépôts dans des conditions que certains ont trouvé difficiles. L'enfant est toujours en rébellion contre la mère, et parfois c'est elle qui est injuste avec son enfant, mais c'est maintenant terminé, c'est du passé. C'est toujours la faute des parents et jamais celle des enfants.

Il règne une bonne entente entre nous, mais chacun son métier. Dans cette affaire, vous êtes investisseurs et nous sommes banquiers, il faut donc partager les tâches. Cela n'interdit pas d'être un peu investisseur et nous allons étudier comment nous pourrions l'être directement d'éoliennes, en France ou à l'étranger d'ailleurs. Si nous investissons dans une éolienne en Espagne ou en Belgique, nous contribuons indirectement à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

**Philippe GERMA** : Il s'agit d'un produit de dette et je représente CDC IXIS, je suis donc plutôt dans le même métier que vous. Dans le fonds FIDEME, c'est CDC IXIS qui est investisseur avec un certain nombre d'autres.

Ma question est la suivante. Même en France, nous voyons peu votre groupe en tant que financeur d'éoliennes. Il existe actuellement un besoin de prêts long terme que les autres banques commerciales ne peuvent pas faire. C'est un sujet tout à fait passionnant de voir comment vous pouvez apporter vos ressources long terme sur des investissements qui nécessitent entre treize et quatorze ans et que nous n'arrivons pas à trouver sur le marché.

**Pierre RICHARD** : Mettez-vous en rapport avec Daniel CAILLE ici présent pour définir une réunion spécifique à ce sujet. Je suis d'accord pour être un investisseur, petit par rapport à vous, pour les éoliennes. C'est un bon placement, notamment en France, et nous en avons fait beaucoup à l'étranger. En Australie, par exemple, nous sommes vraiment les premiers à avoir monté le plus important parc éolien, qui représente un investissement de 100 millions d'euros et un financement long terme pour Dexia de 21 millions d'euros. Le continent australien dispose d'un espace potentiel énorme qui facilite l'intégration des éoliennes.

Voyons ce qui peut être fait plus près de chez nous, en France et en Europe. Je vous remercie de m'avoir "titillé" sur ce point, cela m'a plutôt fait plaisir.

**Édina BERNARD**, *Journaliste* : Je rentre des États-Unis où j'ai à nouveau pu constater le manque criant de transports en commun, notamment entre les aéroports et les villes. Avez-vous la possibilité d'intervenir ?

À propos des 7 000 personnes du siège de Bruxelles à qui vous demandez de ne pas déjeuner, ne serait-il pas plus judicieux de suggérer aux multimilliardaires africains, pakistanais ou autres, de partager un peu avec leurs concitoyens ?

**Pierre RICHARD** : Sur le premier point, il est vrai qu'il manque cruellement de transports en commun aux États-Unis, mais nous ne pouvons rien faire. Il faut être réaliste, même si nous sommes un très gros intervenant, car nous sommes le premier aux États-Unis pour le financement des collectivités locales, avec une part de marché de 28 %. Nous suivons ce que font les États ou les gouvernements locaux. Nous finançons également des projets d'énergies propres. Pour les transports, nous sommes à la disposition de ces collectivités locales si elles décident de développer les transports en commun.

Nous touchons ici l'un des points clés, car c'est aux pouvoirs politiques de savoir ce qu'ils veulent. Il est clair qu'aux États-Unis, l'avion a été privilégié au détriment du train, c'est d'ailleurs

catastrophique. Après toutes les tentatives de TGV, il serait logique d'en avoir un entre New York et Washington, plutôt qu'un *shuttle* qui est complètement polluant. Il en est de même en Floride ou au Texas. Mais nous ne pouvons rien faire à cause des lobbies conjugués de l'aérien et du pétrole contre lesquels nous sommes impuissants. C'est un effort global qui doit être mené.

Je suis de nature optimiste et je pense que le non-respect du protocole de Kyoto par les Américains est largement un problème d'incompréhension. S'il était brutalement appliqué, il interdirait toute circulation automobile aux États-Unis, vu l'excès dans lequel ils se trouvent. Aujourd'hui, les États-Unis ont engagé le plus gros effort de recherche au monde sur le développement durable. L'Europe, dit-on - et ce sont des chiffres probablement approximatifs et assez faux -, par le biais de la Commission européenne, a engagé quelques centaines de millions d'euros dans ce domaine, alors que cela représenterait plusieurs milliards de dollars aux États-Unis. Ils travaillent sur le photovoltaïque, l'énergie propre, et d'ici dix ans, je pense que les États-Unis nous auront probablement doublés, avec de nouveaux systèmes d'économie d'énergie ; espérons qu'ils s'intéresseront au problème de la voiture.

Je n'ai donc pas d'influence sur les transports en commun. C'est aux pouvoirs politiques d'intervenir et seule une évolution de l'opinion publique permettra de progresser. Ce sera très long car les États-Unis sont un continent et les citoyens américains ont l'idée que la circulation automobile est une liberté sacrée qui ne peut pas être remise en cause.

Vous vous doutez bien que je ne peux rien faire vis-à-vis des multimilliardaires pakistanais ou autres. Chacun doit faire quelque chose pour le développement durable. Nous agissons, à notre échelle, les autres doivent le faire également. Je ne peux évidemment pas imposer aux multimilliardaires de la planète de contribuer à la réduction de la faim dans le monde. C'est malheureusement hors de ma portée, et cela reste un problème politique.

**Jean-Pierre TABET**, *Chef du service économie de l'ADEME* : Vous avez, au début de votre exposé, évoqué la capacité du système financier, malgré sa fébrilité quotidienne, à financer sur du long, voire du très long terme. Vous avez cité les chemins de fer américains, mais vous auriez pu donner également l'exemple d'Eurotunnel.

Le problème est que tout cela a été réalisé dans des situations où le progrès technique n'allait pas à la vitesse à laquelle il va aujourd'hui. Vous venez de parler des moyens de recherche américains sur le CO<sub>2</sub>, qui peuvent rendre obsolètes certaines solutions que nous finançons aujourd'hui à long terme comme la HQE. Si nous disposons d'une énergie quatre ou cinq fois moins émettrice en CO<sub>2</sub>, nous n'avons alors peut-être pas besoin d'en économiser autant que nous le faisons aujourd'hui en mettant des plaques de polystyrène, etc. Ainsi, a contrario, le progrès technique n'est-il pas facteur de risques pour l'investisseur ? Il ne peut jamais savoir si, en développant aujourd'hui les éoliennes, demain il n'existera pas une pile à combustible à hydrogène propre qui écraserait complètement sa rentabilité dans les dix ans à venir.

**Pierre RICHARD** : C'est l'économie de marché dans toute sa splendeur. L'économie ne se développe qu'à coups de progrès technologiques, tout le monde le voit. La croissance dans le monde est toujours fondamentalement soutenue par l'innovation technologique. Voyez l'informatique, nous avons plus d'un ordinateur par personne, avec environ 40 000 dans le groupe pour 25.000 personnes. Ils coûtent cher, malgré tout, et nous nous en débarrassons dès qu'ils sont obsolètes. Voilà comment fonctionne l'économie.

Je le dis brutalement, l'économie fonctionne largement grâce au gaspillage. C'est une forme de gaspillage : nous allons faire de la HQE et nous en référons car il y aura davantage d'économies à générer. L'économie fonctionne par l'innovation qui remet en cause ce qui a été fait auparavant, elle croît de cette manière. Si nous étions dans un système idéal où nous amortissons un investissement jusqu'à son terme sans jamais y toucher, nous aurions un taux de croissance beaucoup plus faible. L'économie est quand même destructrice.

Cela peut d'ailleurs poser un problème quant au développement durable. Nous avons des gens qui récupèrent nos ordinateurs mais qu'en font-ils ? Est-ce qu'ils les mettent dans des déchetteries ? Que deviennent les métaux lourds ? J'avoue que cela me préoccupe beaucoup.

Nous n'avons pas encore trouvé la solution idéale s'agissant des déchets et le problème sera majeur dans les dix ans à venir. Comme vous le dites, par définition, le progrès technique détruit et rend obsolète de nombreux équipements. Retenez bien que, dans une économie de marché, un équipement obsolète est détruit et remplacé par un autre, quel qu'en soit le prix. Je l'ai constaté, il est toujours plus rentable de se lancer sur de nouvelles technologies, et cela génère donc chaque fois des matériels au rebut. Le problème est de savoir quoi en faire. Il faut produire un énorme effort dans le traitement des déchets.

En France, nous avons Éco-Emballage. Les rares fois où je me rends dans les supermarchés, je suis effrayé par le nombre de sacs plastiques que je dois prendre car ils sont trop petits, nous en consommerions moins s'ils étaient plus gros. Le constat est que nous devons fournir un énorme travail en direction du public pour que chacun contribue à une meilleure gestion des déchets. C'est un problème de mobilisation des personnes. Le tri sélectif des déchets est pratiqué mais nous n'en sommes qu'au début de nos efforts. Pour croître, l'économie de marché engendre beaucoup de déchets, il faut - et c'est notre rôle - trouver le moyen de gérer intelligemment ces déchets pour les recycler.

**François GOURDON** : Le Président d'Éco-Emballages est parmi nous ce matin.

**Pierre RICHARD** : Je sais que vous menez un combat qui est tout à fait courageux mais il devrait être renforcé.

**Jacques TERRAY**, *Vice-Président de Transparency International* : J'ai deux questions à vous poser.

La première a trait, car c'est l'objet de notre association, à la lutte contre la corruption. Sans être péjoratif, le domaine des collectivités locales est assez sensible sur ce plan et vous, en tant que bailleur de capitaux, avez-vous adopté une attitude particulière sur le sujet ? Est-elle traduite dans vos actions ?

Ma deuxième question est relative à l'investissement long terme que vous avez évoqué dans votre introduction. Avant d'être à Transparency international, j'étais avocat, notamment l'avocat français des banques dans le financement du tunnel sous la Manche. Comment se fait-il que, sous prétexte de patriotisme, de pauvres épargnants aient été entraînés à investir en actions dans un projet qui ne pouvait être rentable qu'à environ soixante ans ? Ne faut-il pas établir des garde-fous ?

**Pierre RICHARD** : Vos deux questions sont importantes mais il est difficile d'y répondre.

Dans l'histoire de l'humanité, la corruption a malheureusement toujours existé, le problème est de savoir si elle diminue. Elle se manifeste d'une manière plus importante dans d'autres domaines que les strictes collectivités locales, mais plutôt dans l'industrie de l'armement ou autres.

En France, nous n'avons pas de données à ce sujet concernant les collectivités locales, et nous n'avons pas les moyens de savoir si telle collectivité locale ou tel élu est honnête ou non. Il s'agit d'un budget voté, public, soumis au contrôle de légalité, puis, *a posteriori*, aux chambres régionales des comptes qui sont très précises, puis également soumis à l'opinion publique qui peut s'adresser aux juges si elle considère que des choses non correctes ont été faites.

Vous savez que, dans le passé, de nombreuses condamnations ont été prononcées et elles ont conduit à revoir le financement des partis politiques, et les élus à être bien plus prudents. Donc, le processus engagé depuis dix ans va dans le bon sens et réduit énormément les possibilités de corruption. Je tiens à dire que les élus sont très prudents, car leur grande inquiétude est d'être accusés de corruption, surtout si ce n'est pas le cas.

Nous avons des exemples très précis avec les marchés publics. C'est le vrai point où il pourrait y avoir corruption. Nous bénéficions, avec la loi SAPIN notamment, de dispositifs extrêmement rigoureux, vous qui êtes avocat avez dû les étudier. La décision sur un marché fait l'objet d'une procédure très lourde qui retarde souvent d'ailleurs le processus. Je pense que la corruption en France a nettement diminué par rapport au passé. Je ne sais pas si elle existe encore mais, en tout cas, elle ne peut qu'avoir nettement régressé. Les choses évoluent et les élus acceptent beaucoup plus difficilement

les invitations dans des colloques lorsque ce n'est pas vraiment justifié. Ils ont tous peur d'être accusés de dilapider les fonds publics.

Nous n'avons pas de rôle direct. Nous avons une éthique. Il ne m'est arrivé qu'une seule fois dans ma vie que l'on me demande quelque chose. À cause de mon air sévère, un peu ascétique, les gens n'osent peut-être pas trop m'approcher ; c'est sans doute une espèce de protection naturelle. Lors d'une importante opération d'équipement, on a voulu me décrire la règle de partage de la "commission" entre les différents partis politiques concernés. C'était d'ailleurs d'une démocratie absolue puisque chaque parti était impliqué. Je leur ai dit qu'ils faisaient erreur sur la personne, que je n'étais absolument pas concerné par cette affaire et nous n'en avons depuis jamais parlé. Cela m'est donc arrivé une fois, c'était dans les années 80 et j'ai ainsi découvert le pourcentage appliqué ! J'espère que cela ne se pratique plus.

Sur l'investissement long terme, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit précédemment. Concernant Eurotunnel, le grand problème est que, pour un tel équipement spectaculaire, magnifique - c'est une réussite, et davantage dans l'intérêt de la Grande-Bretagne que de celui de la France -, il ne serait pas choquant aujourd'hui d'avoir un financement public-privé. Il serait normal d'avoir une participation des États, par exemple sous forme de garantie d'une fraction du financement, et nous n'aurions aucun problème. Je renvoie la "spoliation", entre guillemets, des actionnaires individuels - de plus ils sont tous Français, les Anglais ont été plus malins - aux États qui sont chargés de les protéger.

Comme je l'ai dit, les marchés n'existent que par les États et ceux-ci doivent en fixer les règles. Les États auraient dû voir ce qu'il y avait lieu de fixer dans ce domaine. Il est clair que les conseils qui avaient été prodigués à l'État étaient que ce système aurait beaucoup de difficultés à survivre à terme. C'est pourquoi les banques, que vous aviez conseillées, ont pris toutes les protections possibles pour gérer pour gérer une situation qui s'avérait très risquée.

Les États ont dû se rendre compte qu'un équipement qui était très "risqué" pour les banques signifiait que cela pouvait poser un problème. Les premiers perdants sont évidemment ceux qui ont apporté le capital. Une action est, par définition, le placement le plus risqué qui existe au monde. Il y a eu, en l'occurrence, une défaillance. Lorsque j'entends les deux États concernés qui continuent à dire que l'accord de Canterbury est inscrit dans le marbre et qu'il ne changera pas, c'est persister dans l'erreur diabolique.

Je dis cela à titre personnel. Il serait aberrant de faire un scandale sur cet équipement qui est magnifique. Les États ne peuvent dire qu'ils s'en lavent les mains, c'est inacceptable. Il s'agit d'un lien entre l'Europe continentale et la Grande-Bretagne, ce n'est pas une affaire cent pour cent privée, c'est une opération d'États. Je crie dans le désert, dans cette affaire. Les banquiers vont être conduits à prendre le contrôle du tunnel tôt ou tard.

**François GOURDON** : Merci de nous faire part de vos convictions profondes et personnelles. Il nous reste moins de dix minutes et nous avons encore plusieurs questions. Nous allons les prendre rapidement et en même temps.

**Cédric LE BRIS**, *Chargé de mission à l'Institut de la gestion déléguée* : Ma question concerne le financement des infrastructures dans les pays en voie de développement. Quels sont les moyens que vous consacrez et que vous seriez prêt à consacrer à l'avenir à la constitution et à la consolidation des réseaux de collecte de l'épargne locale ?

Vous parliez du Mexique et du Maroc, à l'avenir, dans quels pays souhaitez-vous vous engager ?

**Pierre RICHARD** : Concernant les pays émergents, nous sommes aujourd'hui peu présents, nous n'avons pas d'implantations directes comme par exemple aux États-Unis, en Europe et bientôt en Asie. Sur ces pays, nous intervenons depuis nos bases centrales, Paris, Londres ou New York. Le Mexique est suivi depuis New York et c'est normal car il s'agit des mêmes équipes. Nous jouons un rôle de pionniers sur des projets bien étudiés. Je dois gérer dans le bon sens l'épargne qui m'est confiée et je ne peux uniquement financer par souci d'humanité des équipements qui peuvent ne pas perdurer. Nous avons connu d'importants échecs, notamment en Indonésie où nous avons, comme d'autres entreprises, perdu beaucoup d'argent.

Notre souci est très simple. Dans ces pays - c'est peut-être l'ancien fonctionnaire qui transparait dans mon discours, mais j'assume -, l'entreprise privée seule ne peut agir, il faut une coopération avec les institutions publiques, multilatérales. Notre idée, et nous le faisons depuis plus de dix ans, est d'avoir de très bonnes relations avec les institutions multilatérales, la BERD pour l'Europe de l'Est et nous travaillons beaucoup avec Jean LEMIERRE. Nous travaillons avec la Banque mondiale, la SFI.

En Argentine, nous n'avions accepté, pour l'essentiel, que des *below*, c'est-à-dire en étant à égalité avec la Banque mondiale en cas de problème. Nous avons eu le problème, nous avons provisionné tout ce que nous avons fait mais nous n'étions pas seuls, nous étions avec la Banque mondiale dans un souci de développement. Je suis attentif à la manière dont les marchés et les investisseurs réagissent, et nous l'avons fait de manière sérieuse, mais l'Argentine a connu une crise. Cela fait partie de la vie ...

C'est la démarche que nous appliquons et nous avons bien l'intention d'être présents dans ces pays émergents. Nous sommes un peu l'auxiliaire privé, et nous souhaitons que d'autres banques en fassent de même, ce qui est le cas de ces grandes institutions. Par exemple, la Banque mondiale - c'est un rôle très important que joue Dexia et pour lequel la Banque mondiale nous remercie beaucoup - raisonne au niveau des *sovereign*, c'est-à-dire qu'elle évalue le risque du pays et ne finance généralement que le pays. Elle se rend compte aujourd'hui, elle a mis le temps, que pour le financement principal - le *subsovereign* qui est assuré par des régions, des villes, etc. - elle n'a pas encore les équipes complètes pour analyser les risques. Elle fait alors appel à nous car nous avons le savoir-faire. Notre rôle est de solvabiliser, par des études que nous réalisons, les communautés locales et les régions qui, elles, sont en bonne santé.

Donc, en Argentine, nous n'avions pas prêté à l'État mais à des régions qui, elles, avaient de l'argent pour nous rembourser, mais le problème a été que le transfert n'était plus possible parce que l'État bloquait. Les collectivités *subsovereign* sont en général mieux équilibrées que les États et, avec la Banque mondiale, il faudrait voir comment financer beaucoup plus de collectivités locales de ces pays, si nous avons une garantie de type Banque mondiale sur les risques de transfert.

Si une région, en Argentine ou ailleurs, dit qu'elle peut rembourser le prêt que lui a consenti Dexia et qu'elle a l'argent - il faut voir si la collectivité est sérieuse -, il faut que cet argent puisse ne pas être bloqué par l'État. C'est à nous de juger si cette région peut rembourser et, si oui, nous lui prêtons, mais il nous faut la garantie internationale que nous pourrions récupérer l'argent que nous avons prêté.

**Serge ANTOINE**, *Président d'Honneur du Comité 21* : De temps en temps, Dexia rattrape des regrets, je parle des subventions de transports. Le deuxième regret que nous avons eu est que, dans les douze ou quinze derniers mois, la réglementation sur les marchés publics aurait pu être un peu plus orientée vers le développement durable, nous avons raté un métro. Que fait Dexia pour veiller le plus possible, sans ingérence, à une bonne transparence des marchés et à l'introduction du développement durable dans les marchés de sous-traitance des collectivités locales, etc... ?

Mais il a déjà été partiellement répondu à cette question, donc je l'ai abandonnée.

**François DEMARCQ**, *Directeur Général de l'ADEME*,: Je voudrais poser une question sur le mécénat. Toutes les grandes entreprises ont aujourd'hui une politique de mécénat, Dexia en a-t-elle une ? Si oui, est-elle orientée vers les questions de développement durable ?

J'ai une question d'application, d'ordre un peu plus privé, au cas où la réponse aux deux premières serait positive : pour la Coupe de l'America. (Rires)

**Pierre RICHARD** : Nous n'avons pas, je le dis amicalement sous le contrôle de Françoise LEFEBVRE, Directrice de la Communication qui coordonne tout cela pour le groupe, de politique focalisée de mécénat aujourd'hui. Il faut rappeler que Dexia est la réunion de plusieurs entités, que je suis le décentralisateur et donc je garde une certaine autonomie, y compris sur le plan culturel, dans les différents pays où nous sommes ; nous sommes présents dans tous les pays d'Europe. Je donne d'ailleurs un exemple dont je suis fier : en Slovaquie, nous avons une petite banque qui fonctionne très bien ; elle finance les collectivités slovaques et elle collecte les dépôts locaux.

Nous nous finançons donc avec les dépôts slovaques. En juin 2003, Dexia banka Slovensko a reçu le Premier Prix environnemental du ministre de l'environnement de la République slovaque dans la catégorie « Meilleure entreprise en écologie ». C'est parce que nous l'avons « boostée » dans le domaine de la gestion de l'eau, etc., j'en suis très fier.

En Autriche, outre le Fonds autrichien de gestion de l'environnement et de l'eau et les systèmes de soutien de l'environnement, nous gérons la responsabilité du nouveau programme de protection du climat mis sur pied par le gouvernement autrichien. .

Concernant le mécénat, nous n'avons pas de politique focalisée pour l'instant, ce sont de nombreuses initiatives, très disparates, variées, ce qui ne me déplaît pas non plus car, ce qui est très important, les collaborateurs du groupe peuvent plus facilement se les approprier. Au Luxembourg, ils sont très pro-développement durable, ils ont aussi reçu un prix cette année ; je ne suis pour rien dans le développement durable de ce petit pays, il est bien que ce soit nous et pas d'autres. Cela prouve que cette préoccupation existe et je suis pour le maintien de cette grande diversité.

En France, Bernard DELJARRIE le sait mieux que moi, c'est lui qui l'a lancé, nous menons des actions très variées et qui ont changé dans le temps. Nous avons aidé des opéras à se développer en province voici une dizaine d'années. Nous avons ensuite encouragé l'humanisation dans les hôpitaux publics. C'est chaque fois en local. Actuellement, nous aidons les jeunes pour leur insertion, via les missions locales pour l'emploi.

Chacun décide, nous le faisons en liaison avec les représentants du personnel qui font leur choix. Je rappelle que nous ne cherchons pas à en faire de la publicité. Compte tenu de notre engagement et de notre signature dans le développement durable, il serait bien que nous puissions trouver une sorte d'axe central de mécénat autour du développement durable. Je cherche actuellement à identifier un projet raisonnable - et si vous avez des propositions, il faut en parler à Daniel et à Françoise .

Il serait bien de le faire à plusieurs mais, dans ce cas, les gens ne sont plus d'accord car chacun veut s'approprier le projet. Nous voulons bien partager mais encore faut-il que nous trouvions des partenaires prêts à le faire comme nous.

**François GOURDON :** Le Comité 21 est prêt à vous accompagner "moralement".  
(Rires)

**Pierre RICHARD :** Il est certain que si nous avions un ministère du Développement durable, vous seriez en partie notre conseiller technique pour que nous allions dans le bon sens.

**François GOURDON :** Merci beaucoup. Je voudrais rappeler que votre exposé sera publié sur Internet dans les huit jours. Les questions qui n'ont pas pu être posées pourront l'être par écrit, via Daniel CAILLE ou Éric FLAMAND. Merci beaucoup de votre présence. C'était réellement intéressant, vous avez de fortes convictions. Pierre RICHARD, merci.

(Applaudissements)

\*\*\*